



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



TCHAD



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



TCHAD

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Tchad, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-68-90-4

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	v
Remerciements	vii
Le Tchad en bref	viii
1. Vue d'ensemble	1
2. Contexte national et sous-régional	2
3. Performances économiques	5
3.1 Croissance économique et performances sectorielles	5
3.2 Politique budgétaire	8
3.3 Inflation et politique monétaire	10
3.4 Compte courant	11
3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement	12
4. Développement social	14
4.1 Dynamique démographique	14
4.2 Pauvreté et emploi	15
4.3 Santé	16
4.4 Éducation	17
4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Tchad	17
5. Principaux défis	19
5.1 État des lieux de l'élevage	20
5.2 Les politiques de mise en valeur de l'élevage	21
5.3 Principaux défis à relever pour une meilleure valorisation de l'élevage	23
6. Évaluation de la qualité des données nationales	25
Bibliographie	26

Liste des sigles et abréviations

ANIE	Agence nationale des investissements et des exportations
BAD	Banque africaine de développement
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BIT	Bureau international du Travail
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiments et travaux publics
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États Sahélo-sahariens
CEPEX	Centre de promotion des exportations
CFA	Centre de formalité des entreprises
CIR	Cadre intégré renforcé
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ECOSIT	Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad
EDST	Enquête démographique et de santé du Tchad
EIU	Economic Intelligence Unit
FMI	Fonds monétaire international
FODEP	Forum de dialogue public-privé
IDA	Association internationale de développement
IDE	Investissement direct étranger
IDH	Indice de développement humain
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
MDPPA	Ministère du développement pastoral et des productions animales
MICS	Enquête par grappes à indicateurs multiples

MSP	Ministère de la santé publique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PAFIB	Projet d'appui à la filière bovine
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises / Petites et moyennes industries
PNDE	Plan national de développement de l'élevage
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
UTICA	Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Remerciements

La série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays du Tchad a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, chargée de la diffusion du savoir, et a été rédigé sous la supervision générale d'Antonio Pedro, Directeur du Bureau sous-régional de la Commission en Afrique centrale. L'équipe de rédaction était coordonnée par Ghitu-I-Mundunge et comprenait Mamadou Malick Bal et Laurent d'Aronco.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales comme l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, la Direction des études et de la prévision du Ministère des finances et du budget du Tchad et la Direction nationale de la Banque des États de l'Afrique centrale.

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni de précieuses observations et contributions. Nous tenons également à remercier M. Lambert N'galadjo BAMBA, Professeur d'économie à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) pour ses critiques d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Tchad en bref

Informations générales		Classement	Rang	Sur un total de	Année	Source
Sous-région	Afrique centrale	Indice de développement humain	185	188	2015	PNUD
Langue officielle	Français Arabe	Indice des inégalités entre les sexes	153	155	2014	PNUD
Monnaie	Franc CFA	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique	51	54	2015	Fondation Mo Ibrahim
Capitale	N'Djamena	Indice de la facilité de faire des affaires	185	189	2015	Banque mondiale
Appartenance à une/des communauté(s) économique(s) régionale(s)	CEEAC, CEMAC, CEN-SAD	Indice de perception de la corruption	147	167	2015	Transparency International

Croissance économique



Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a chuté, passant de 6,8 % en 2014 à 2,5 % en 2015, en relation notamment avec les contreperformances enregistrées dans les secteurs de la construction et de la production non marchande, affectés par le tassement des prix du pétrole et la détérioration des conditions de sécurité. La faible part de l'industrie manufacturière dans le PIB (2,4 % en 2015) par rapport à l'agriculture (16,6 %), au pétrole (13,4 %) et à l'élevage (6,4 %) traduit les limites de la transformation structurelle de l'économie tchadienne. Le taux de croissance du PIB réel attendu serait négatif (-3 %) en 2016, dans un contexte toujours marqué par des risques au plan sécuritaire imputables au groupe terroriste État islamique en Afrique de l'Ouest.

Politique budgétaire



Les recettes totales, de 18,7 % du PIB en 2014, ont enregistré une baisse en passant à 13,9 % du PIB en 2015, tandis que les dépenses totales sont passées de 20,8 % à 15,7 % du PIB sur la même période. La diminution des recettes budgétaires est liée à la baisse conjuguée des recettes pétrolières et hors pétrole, tandis que le recul des dépenses publiques a tenu à l'ajustement à la baisse des dépenses d'investissement. En conséquence, le déficit budgétaire (base engagements hors dons) s'est établi à 1,8 % du PIB en 2015, contre 2,1 % en 2014. Il s'aggraverait à 4,2 % du PIB en 2016. L'encours de la dette publique a baissé de 4,6 % pour se fixer à 1 503,922 milliards de FCFA en fin décembre 2015, contre 1 576,728 milliards un an plus tôt.

Politique monétaire



Le taux d'inflation s'est élevé à 3,7 % en moyenne annuelle en 2015, après un niveau de 1,7 % enregistré en 2014, en liaison avec le renchérissement des produits alimentaires qui a suivi la baisse de l'offre céréalière. En 2016, il se situerait au niveau de la norme communautaire de 3 %, grâce à l'amélioration de l'offre de produits agricoles sur le marché des biens et services. Le Comité de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a décidé en avril 2016 de baisser de 50 % les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques commerciales. Selon le Gouverneur de la BEAC, cette décision a été prise à la suite du constat de la contraction des dépôts bancaires et permettra de libérer entre 500 et 600 milliards de FCFA au profit des banques installées dans la zone CEMAC. L'objectif est de stimuler le financement de l'économie dans un contexte de baisse généralisée des recettes d'exportation.

Compte courant



Le déficit du compte courant s'est creusé, passant de 11,7 % du PIB en 2014 à 16,9 % du PIB en 2015. Cette situation trouve son origine dans la dégradation de la balance commerciale associée à la chute des exportations de pétrole, des produits agricoles et des produits de l'élevage. La détérioration du solde du compte courant se poursuivrait en 2016 et ce dernier afficherait un déficit représentant 19 % du PIB en liaison avec la baisse continue des exportations.

Investissement direct étranger



Les flux nets d'investissements directs étrangers ont représenté 576 milliards de CFA en 2015 après avoir été quasi-nuls en 2014. Ils sont restés concentrés dans les secteurs du pétrole et des infrastructures, même s'il existe de réelles perspectives dans le secteur des services modernes tels que les télécommunications et le secteur bancaire. Bien que la majorité des entreprises à capitaux étrangers installées au Tchad soit d'origine française, de plus en plus d'investisseurs de la Chine, du Canada, d'Arabie Saoudite et du Nigéria sont présents dans ce pays.

Dynamique démographique



La population tchadienne était estimée à 10 015 591 habitants en 2011 constitués à 51,5 % de femmes et à 48,5% d'hommes. Elle est essentiellement rurale à 81,6 % et jeune, 52,3% des habitants ayant moins de 15 ans et 43,6 % étant âgés de 15 à 59 ans en 2011.

Pauvreté



L'incidence de la pauvreté au Tchad se situait à 46,7% en 2011. Elle s'accroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains (20,9%), atteignant 52,5% dans les zones rurales. Les ménages dirigés par les hommes sont plus exposés à la pauvreté (47,4%) que ceux dirigés par les femmes (42,6%).



Emploi

Le taux de chômage a enregistré une baisse significative entre 2003 et 2011. De 11,9 % en 2003, il a décliné pour s'établir à 5,7 % en 2011. Il reste toutefois plus élevé chez les hommes (6,8%) que chez les femmes (4,2%), exception faite de N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes.



Santé

L'espérance de vie à la naissance était estimée à 52,9 ans en 2015. Elle était de 52,4 ans en 2009, en amélioration par rapport à 1993 où elle était de 50,3 ans. L'espérance de vie des femmes (53,4 ans) était supérieure à celle des hommes qui était de 51,6 ans en 2009. La mortalité infanto-juvénile est passée de 194‰ en 1996-1997 à 133‰ en 2014-2015. En 2014-2015, la mortalité infantile a connu une forte tendance à la baisse et s'est située à 72‰. La mortalité maternelle a enregistré une baisse significative en 2014-2015 se situant à 860 pour 100 000 naissances vivantes, contre 1 099 pour 100 000 naissances vivantes en 2009.



Éducation

En 2015, le taux d'alphabétisation des populations de 15 à 24 ans au Tchad était estimé à 50,1%. Les femmes, dont le taux d'alphabétisation est de 35,3%, sont plus touchées par l'illettrisme que les hommes pour lesquels ce taux est de 64,8%.



Genre

L'égalité est observée entre les taux de survie des filles et des garçons de moins de 5 ans. L'inégalité hommes-femmes est observée chez les cadres supérieurs et les propriétaires d'entreprises au détriment des femmes. La représentation des femmes au parlement est plus faible que celle des hommes et seuls 17,4% des postes ministériels sont occupés par des femmes*

** Les données utilisées pour calculer la performance en matière de genre sont tirées des dernières sources de données nationales disponibles. Ces sources comprennent RGE 2014, EDS-MICS 2014-2015, MICS 2010, ECOISIT3 2011, RGPH 2009, le rapport de Beijing +20 et le décret N° 216 du 17 février portant nomination des membres du Gouvernement du Tchad..*

Vue d'ensemble

Malgré la hausse de 9,1 % de l'activité enregistrée dans le secteur primaire, le taux de croissance du PIB réel du Tchad a décliné, passant de 6,9 % en 2014 à 2,5 % en 2015, en raison de la contraction de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire, à raison de 5 % et 1 % respectivement. La situation ne devrait pas s'améliorer en 2016 et le taux de croissance du PIB réel s'établirait à -3 %, affecté par les contre-performances de l'ensemble des secteurs. L'insuffisance de l'offre de produits alimentaires sur les marchés, liée à la mauvaise pluviométrie et à la crise sécuritaire dans la région, a eu pour conséquence de hisser le taux d'inflation à 3,7 % en 2015, donc au-dessus de la norme communautaire de 3 %. S'agissant de la gestion des finances publiques, le déficit budgétaire (base engagements hors dons) s'est établi à 1,8 % du PIB en 2015, contre 2,1 % en 2014. Le déficit courant s'est quant à lui creusé, passant de 11,7 % du PIB en 2014 à 16,9 % en 2015.

Au plan social, les conditions ne se sont pas améliorées de manière considérable. En effet, le taux de pauvreté, qui se situait à 46,7 % en 2011, reste encore élevé, bien qu'inférieur à celui de 55 %, enregistré en 2003. Le taux de chômage, par contre, s'est inscrit en recul de 11,9 % en 2003 à 5,7 % en 2011, mais les inégalités en matière d'accès à l'emploi persistent dans la mesure où les femmes continuent d'éprouver plus de difficultés que les hommes en raison de considérations culturelles et sociales.

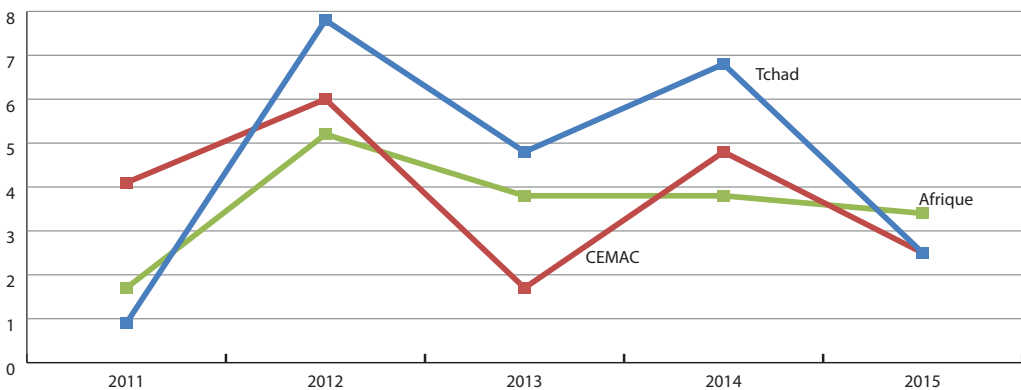
La faiblesse des indicateurs de développement social du Tchad interpelle sur son modèle de croissance, lequel est essentiellement fondé sur l'exploitation de matières premières à l'état brut. Pour une croissance plus inclusive, le principal défi sera de parvenir à une structure de production plus diversifiée en développant notamment des activités dans les secteurs les plus productifs et générateurs d'emplois décents et suffisants au profit des femmes et des jeunes. À ce propos, les autorités tchadiennes ont compris que le secteur de l'élevage offre des opportunités de développement économique, au regard de ses potentialités en termes de produits dérivés notamment de la viande, du lait et du cuir. Toutefois, en dépit des efforts fournis avec l'appui des partenaires techniques et financiers, la part de ce secteur dans le PIB du Tchad ne s'est pas améliorée ces dernières années. D'où l'importance d'assurer le développement des infrastructures et des équipements de transformation des produits d'élevage et de veiller à renforcer les capacités de transformation des opérateurs économiques de ce secteur.

Contexte national et sous-régional

L'activité économique a été influencée au cours de l'année 2015 par la baisse des cours internationaux du pétrole et la dégradation de la situation sécuritaire imputable au groupe terroriste État islamique en Afrique de l'Ouest (BOKO HARAM). Dans ces conditions, le taux de croissance du PIB réel a baissé et s'est établi à 2,5 %, au même niveau que la moyenne de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale¹ mais en dessous de la moyenne africaine (3,4 %²). Le ralentissement de l'activité s'est poursuivi en 2016, en relation avec la baisse continue des prix du pétrole et l'impact défavorable de la détérioration des conditions de sécurité sur le commerce et les transports.

Le Tchad est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Son appartenance à la CEMAC l'astreint au respect de critères de convergence macroéconomique instaurés par cette institution, à savoir : i) un ratio solde budgétaire de base/ PIB nominal positif ; ii) un ratio encours de la dette intérieure et extérieure/ PIB nominal inférieur ou égal à 70 % ; iii) une non accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs ; et iv) un maintien de l'inflation en dessous de 3 %.

Figure 1: Croissance du PIB au Tchad, dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et en Afrique (2011-2015, en pourcentage)



Sources : BEAC 2016 ; CEA 2016.

1 Source : BEAC 2016, Communiqué de presse du Comité monétaire et financier national du Gabon du 06 juillet 2016.

2 Source : CEA, Flash Statistiques-Afrique, Juin 2016.

Au plan sécuritaire, le Tchad prend une part active à la riposte internationale contre la secte islamiste Boko Haram, en engageant notamment son armée pour préserver la paix et la stabilité dans la sous-région. Au plan humanitaire, il héberge sur son sol des centaines de milliers de réfugiés et personnes déplacées en provenance de pays voisins frappés par la crise sécuritaire. En matière de transport, en vue du désenclavement du pays, un couloir de transport multimodal Douala-N'Djamena a été érigé et est opérationnel. Long de 1850 km, dont 1 830 km sur le territoire du Cameroun et 20 km au Tchad, il facilite les échanges commerciaux du Tchad avec ses principaux partenaires. En outre, le Tchad et le Cameroun viennent de s'accorder sur le tracé définitif du projet de chemin de fer Cameroun-Tchad dont les travaux de construction devaient démarrer en 2016.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique : Tchad

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Établi conjointement par la BAD, la CUA et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Classement général :

Quatrième à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (note : 0,51)

Le Cameroun a les meilleurs résultats de la CEEAC (note : 0,66)

Dix-neuvième à la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) (note : 0,33)

Libre circulation des personnes	Intégration commerciale	Intégration productive	Infrastructures	Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques :
Quatrième à la CEEAC (note : 0,45) Dix-neuvième à la CENSAD (note : 0,32)	Quatrième à la CEEAC (note : 0,75). Le Cameroun a les meilleurs résultats de la CEEAC (note : 0,98). Vingt-quatrième à la CEN-SAD (note : 0,04)	Sixième à la CEEAC (note : 0,2). Le Burundi a les meilleurs résultats de la CEEAC (note : 0,84). Dix-septième à la CEN-SAD (note : 0,17).	Onzième à la CEEAC (note : 0,2). Le Congo a les meilleurs résultats de la CEEAC (note : 0,69). Vingt et unième à la CEN-SAD (note : 0,14).	Deuxième à la CEEAC (note : 0,98). Le Gabon a les meilleurs résultats de la CEEAC (note : 1). Quatrième à la CEN-SAD (note : 0,98).

Le Tchad a un classement moyen à faible en ce qui concerne l'indice général, occupant la quatrième place sur 11 pays au sein de la CEEAC et la 19^e sur 27 pays au sein de la CEN-SAD.

Libre circulation des personnes: Le Tchad obtient une note moyenne à faible (quatrième à la CEEAC, 19^e à la CEN-SAD). Il a ratifié les instruments pertinents de la CEEAC relatifs à la libre circulation des personnes, au droit d'établissement et à la libre circulation des travailleurs, mais n'a pas encore ratifié ceux de la CEN-SAD. Seuls 35 % des autres États membres de la CEEAC et 29 % de ceux de la CEN-SAD peuvent entrer au Tchad sans visa.

Intégration commerciale: Le Tchad a un classement moyen à faible (quatrième à la CEEAC, 24^e à la CEN-SAD). Il applique un droit de douane moyen de près de 0 % sur les importations en provenance de la CEEAC (chiffres de 2014). C'est le niveau le plus faible au sein du bloc. Le commerce (en pourcentage du PIB) avec le

reste de la Communauté économique régionale est mitigé. De 2010 à 2013, les importations en provenance du reste de la CEEAC ne représentaient que 4,5 % du PIB du Tchad, soit statistiquement le deuxième rang jamais atteint par un pays membre de la CEEAC, et celles en provenance du reste de la CEN-SAD 1,6 % - la 13^e place sur les 24 pays pour lesquels on disposait de données. La part des exportations du Tchad vers les autres pays de la CEEAC, en pourcentage du PIB, était en moyenne de 0,15 % sur la même période – le niveau le plus faible de l'ensemble des pays de la CEEAC. Sur la même période, les exportations à destination des pays de la CEN-SAD comptaient en moyenne pour 0,36 % du PIB, soit la dix-septième place sur les 24 pays membres.

Intégration productive: Le Tchad obtient une note faible (sixième à la CEEAC et 17^e à la CEN-SAD). Son intégration dans les chaînes de valeur régionales est modérée. Son commerce est faiblement complémentaire de celui de ses partenaires. Son indice de complémentarité du commerce de marchandises, de 0,11 (chiffres de 2013) indique une faible corrélation entre ses exportations et la structure des importations de la CEEAC.

Infrastructure: Le Tchad obtient une note faible (11^e à la CEEAC et 21^e à la CEN-SAD). Il se classe 11^e des pays membres de la CEEAC en ce qui concerne l'indice de développement des infrastructures de la Banque africaine de développement, entre 2010 et 2012. Environ 25 % des vols internationaux à destination et en provenance du Tchad sont des vols intra-CEEAC – c'est le ratio le plus faible entre pays membres de la CEEAC – alors que 31 % de ses vols internationaux sont des vols intra-CEN-SAD (la vingt et unième place parmi les 27 pays membres de la CEN-SAD). La téléphonie mobile en itinérance au sein du continent est relativement chère au Tchad, qui affiche le quatrième coût d'itinérance le plus élevé des pays membres de la CEEAC pour lesquels on disposait de données.

Intégration financière et politiques macroéconomiques: Le Tchad obtient une bonne note (deuxième à la CEEAC et quatrième à la CEN-SAD). Son taux d'inflation, dans les deux communautés, est de 0,2 %, soit le niveau le plus faible et l'avant-dernière place, respectivement au sein de la CEEAC et de la CEN-SAD.

Dans l'ensemble, le Tchad a un classement moyen à faible, enregistrant ses meilleurs résultats dans le domaine de l'intégration financière et de la convergence des politiques macroéconomiques, mais des notes moyennes à faibles dans le domaine de la libre circulation des personnes, de l'intégration commerciale, de l'intégration productive et de l'infrastructure. En ce qui concerne les mesures spécifiques susceptibles de doper ses performances, le Tchad pourrait se pencher sur d'autres politiques macroéconomiques, notamment la ratification des instruments de la CEN-SAD sur la libre circulation des personnes et l'exemption de visa à l'entrée pour les ressortissants d'un plus grand nombre de pays de la région, et réfléchir à d'autres mesures pouvant stimuler le commerce intrarégional de biens et services, en particulier l'intégration dans les chaînes de valeur régionales.

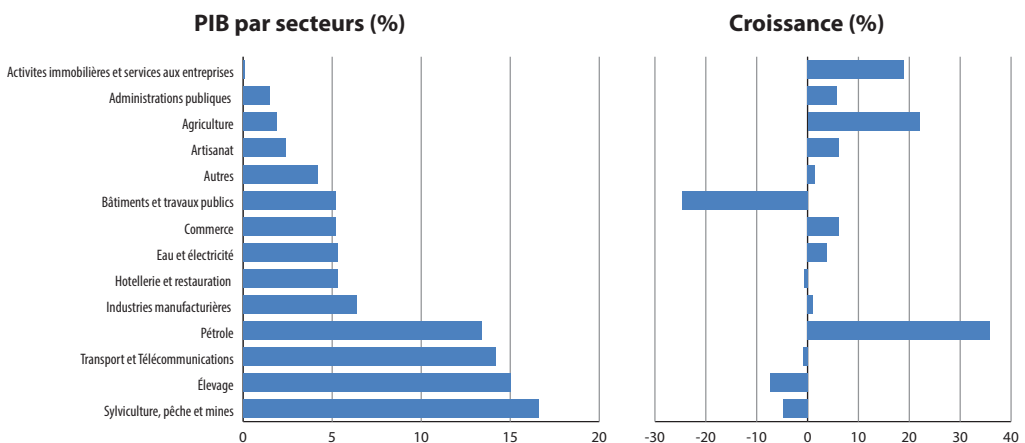
Performances économiques

3.1 Croissance économique et performances sectorielles

L'économie tchadienne a évolué en 2015 dans un contexte marqué par une bonne tenue de la production pétrolière renforcée par les nouveaux champs pétrolifères d'une part, et une mauvaise campagne agricole due à une faible pluviométrie d'autre part. En 2015, la croissance économique s'est établie à 2,5 % contre 6,8 % en 2014, reflétant non seulement la croissance de 35,8 % du secteur pétrolier liée au redressement de la production de pétrole, mais aussi la baisse de 2,7 % de l'activité du secteur hors pétrole suite au recul de la production céréalière et des activités dans certaines branches comme les BTP.

L'examen de la répartition sectorielle du PIB révèle la part prépondérante du secteur primaire et par conséquent les limites de la transformation structurelle de l'économie tchadienne. En effet, l'ensemble constitué des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de l'exploitation forestière, de la pêche et du pétrole a représenté près de 40 % du PIB en 2015, contre 2,4 % pour les industries manufacturières dont le potentiel en matière de transformation structurelle des économies est reconnu.

Figure 2: Parts sectorielles dans le PIB et taux de croissance des principaux sous-secteurs en 2015



Source : BEAC, 2016

Le secteur primaire a contribué positivement à la croissance (4,6 points), à la différence des secteurs secondaire et tertiaire qui ont enregistré des contre-performances (-1,5 et -0,8 point respectivement).

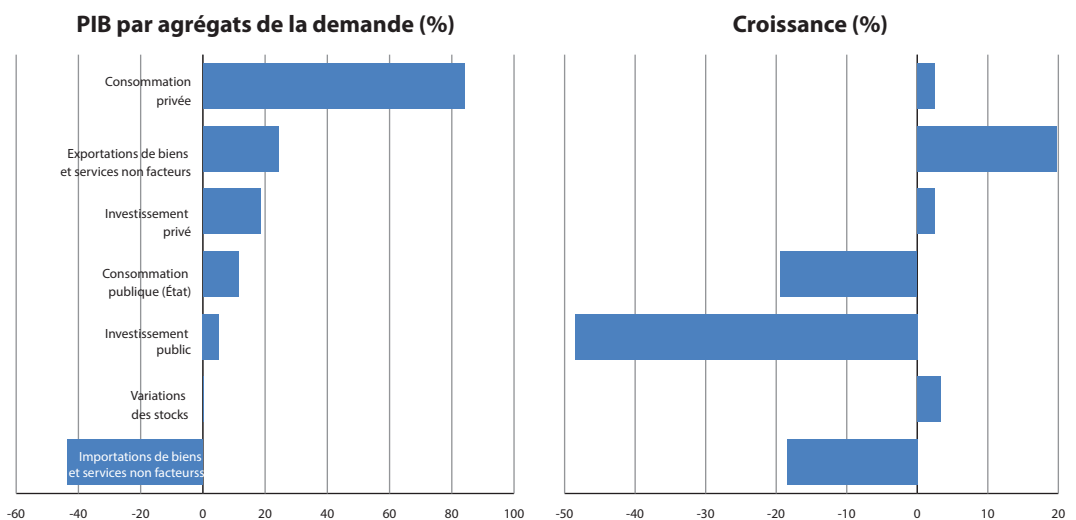
Malgré la baisse de la production vivrière de 6,3 %, le secteur primaire a enregistré une croissance de 11 % portée principalement par la hausse de la production pétrolière de 35,8 % et de l'agriculture de rente de 4,2 %. Les cultures vivrières ont pâti de l'irrégularité des pluies, alors que les activités d'élevage et de pêche ont subi les effets de la détérioration de la situation sécuritaire.

Dans le secteur secondaire, la croissance a été de -10,7 % du fait de la contraction de 11 % de l'activité dans le secteur de la construction suite à la réduction des dépenses d'investissement public et, dans une moindre mesure, en raison du recul de 0,9 % des produits dérivés du pétrole.

Malgré la croissance de 3,8 % des transports et télécommunications et de 5,7 % de l'hôtellerie et la restauration, le secteur tertiaire a enregistré pour sa part un repli de 1,8 %, sous l'effet du fléchissement de 7,4 % de la production non marchande en liaison avec la réduction des dépenses courantes de l'État.

Parmi les agrégats de la demande, les parts relatives de la consommation privée, des exportations et de l'investissement privé dans le PIB s'établissent respectivement à 84,1%, 24,3 % et 18,4 % en 2015, contre 11,4 % pour la consommation finale des administrations publiques et 5,2 % pour l'investissement public.

Figure 3: Parts relatives et taux de croissance des agrégats de la demande en pourcentage du PIB en 2015



Source : BEAC 2016

L'accroissement du PIB a bénéficié de la forte demande extérieure portée par la hausse de 19,8 % des exportations et la baisse de 18,5 % des importations. S'agissant de la demande intérieure, la consommation publique a reculé de 19,4 % et la consommation privée s'est accrue de 2,5 %. La formation brute de capital fixe s'est contractée de 23,6 %, en liaison avec le recul de 48,5 % des investissements des administrations publiques conjugué à la baisse de 2,5 % de l'investissement privé.

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour le Tchad

Les prévisions économiques sont un outil essentiel pour l'aide à la décision dans les secteurs public et privé. Ces prévisions sont effectuées aussi bien par les structures nationales que par les organisations internationales. Parmi ces dernières, on peut citer la Banque africaine de développement (BAD), Economist Intelligence Unit (EIU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Les prévisions effectuées par ces organisations sont parfois très proches les unes des autres, mais elles ont été également divergentes de l'ordre de 6,5 points de pourcentage sur la période 2008-2016 (voir figure A). En moyenne, le FMI a réalisé les prévisions les plus optimistes sur la période 2008-2016, avec un taux de croissance de 5,7%. En termes de perspectives, le taux de croissance le plus optimiste prévu pour 2016 est celui de l'EIU (6 %), suivi de la BAD (5 %), du FMI et de la Banque mondiale (4,9 %).

Le degré de précision des prévisions constitue une préoccupation importante, c'est pourquoi la CEA a mené des évaluations pour en mesurer la fiabilité. L'analyse est basée sur les mesures relatives à la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne. Généralement, plus ces mesures sont élevées sur la période, moins sont fiables les prévisions formulées*. Ainsi, l'analyse par la CEA des prévisions pour la période 2008-2014 indique que les prévisions du FMI sont relativement plus précises, suivies de celles de la BAD, tandis que les prévisions de l'EIU et de la Banque mondiale comportent des erreurs de prévision relativement élevées (voir figure B).

Figure A: Prévisions des taux de croissance du PIB

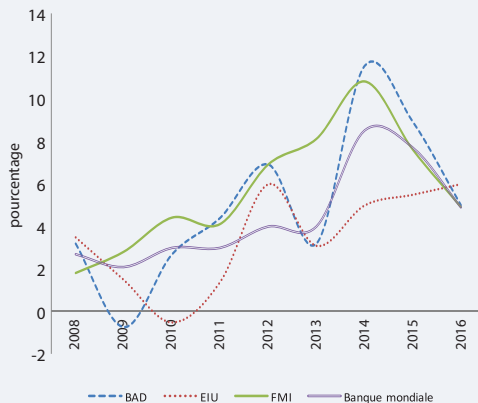
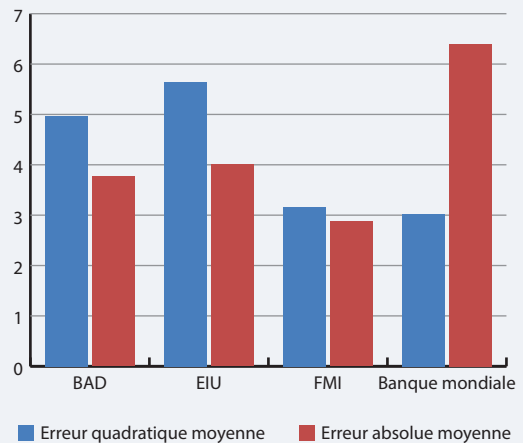


Figure B: Erreur de prévision (2008-2014)



Source : CEA (2015)

*Pour de plus amples informations sur ces termes et sur l'approche de la CEA pour évaluer la précision des prévisions, voir CEA (2015).

Selon la Direction des études et de la prévision du Ministère des finances et du budget du Tchad, le taux de croissance du PIB réel serait de -3 % en 2016. Cette dégradation de l'activité économique résulterait de la contraction du secteur pétrolier et du secteur non pétrolier, de 5,5 % et 2,7 % respectivement. Le secteur primaire progresserait à un taux de 4 %, portée par le dynamisme des branches de l'agriculture de rente, de l'élevage et de l'agriculture vivrière. Les activités d'extraction pétrolière seraient en baisse en raison du vieillissement naturel des puits et de la réduction du nombre d'installations de forage en activité de certaines compagnies. Les secteurs secondaire et tertiaire reculeraient pour leur part, respectivement de 5,6 % et 8,9 %. La contre-performance dans le secteur secondaire s'expliquerait essentiellement par le ralentissement des travaux de construction du fait de l'arrêt des chantiers publics pour cause de défaut de financement interne. Dans le secteur tertiaire, il est prévu un fléchissement dans presque toutes les branches, notamment les branches non marchandes et les activités des services de l'hôtellerie et restauration, du fait de la réduction des dépenses publiques et de la demande intérieure.

3.2 Politique budgétaire

Le recul des prix internationaux du pétrole s'est ressenti sur les finances publiques du Tchad en 2015, dans la mesure où le ratio des recettes totales au PIB a baissé passant de 18,7 % en 2014 à 13,9 % en 2015, tandis que les dépenses totales sont passées de 20,8 % à 15,7 % du PIB sur la même période.

La diminution des recettes budgétaires est liée à la baisse conjuguée des recettes pétrolières et hors pétrole par rapport à 2014. La baisse du prix du pétrole a en effet privé l'État de ressources importantes d'environ 142 milliards de FCFA, les recettes pétrolières s'étant situées à 133,3 milliards pour une prévision de 286 milliards de FCFA inscrite dans la loi de finance rectificative.

Le recul des recettes budgétaires a contraint les autorités à baisser les dépenses publiques. En effet, même si les dépenses sociales ont été sauvegardées, les dépenses d'investissement ont été diminuées de plus de 40 % entre 2014 et 2015, et aucun nouveau projet n'a été lancé.

En conséquence, selon la BEAC, le déficit budgétaire (base engagements hors dons) s'est établi à 1,8 % du PIB en 2015, contre 2,1 % en 2014.

En 2016, d'importants problèmes de liquidité liés à l'affaiblissement des prix du pétrole ont contraint les autorités tchadiennes à un nouvel ajustement budgétaire. La loi de finances rectificative adoptée pour 2016 repose sur des hypothèses très prudentes et prévoit des réductions supplémentaires de dépenses publiques, en préservant toutefois les dépenses sociales. En outre, un plan d'urgence a été élaboré dans l'éventualité où les recettes escomptées de la cession d'actifs pétroliers et prévues au budget ne se concrétisaient pas. Il est prévu une

Tableau 1: Finances publiques (en pourcentage du PIB)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes totales	17,6	23,0	19,4	16,6	18,7	13,9
Recettes pétrolières	11,9	17,6	14,4	10,3	8,3	5,5
Recettes non pétrolières	5,7	5,4	5,0	6,3	10,4	8,4
Dépenses totales	21,7	24,0	23,0	20,8	20,8	15,7
Dépenses courantes	12,3	12,7	10,5	12,0	11,6	10,5
Dépenses en capital	9,3	11,2	12,4	8,8	9,2	5,2
Solde budgétaire primaire	-1,5	3,7	0,2	-1,6	1,0	1,1
Solde budgétaire de base	-1,8	3,1	-0,2	-2,2	0,4	0,2
Solde budgétaire (base engagements hors dons)	-4,1	-0,9	-3,6	-4,2	-2,1	-1,8
Solde budgétaire (base engagements dons compris)	-2,5	1,2	-1,2	-2,8	-0,3	-0,3

Source : BEAC, 2016

aggravation du déficit budgétaire (base engagements hors dons) correspondant à 4,2 % du PIB en 2016.

En termes de performance au titre des critères de convergence communautaires, le Tchad a respecté en 2015 le critère du ratio d'endettement public qui s'est établi à 21,06 % et celui de non accumulation des arriérés sur la gestion courante.

À fin décembre 2015, les données de la Direction des études et de la prévision indiquent que l'encours de la dette publique a baissé de 4,6 % pour se fixer à 1 503,922 contre 1 576,728 milliards de FCFA un an plus tôt. Il est constitué à hauteur de 801,183 milliards au titre de la dette extérieure et de 702,739 milliards au titre de la dette intérieure. L'encours de la dette extérieure à fin décembre 2015 est composé de 325,160 milliards dus aux créanciers multilatéraux, 395,840 milliards aux créanciers bilatéraux et 80,181 milliards aux créanciers commerciaux. Après avoir atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) en avril 2015, le Tchad a pu alléger son fardeau de la dette extérieure d'au moins 756 millions de dollars en 2015 selon le FMI. Ce montant comprend un allègement consenti par l'Association internationale de développement (IDA) et la Banque africaine de développement (BAD), une remise de dette du FMI et une annulation de 100 % de la dette envers le Club de Paris.

L'encours de la dette intérieure à fin décembre 2015 est, pour sa part, constitué pour 615,065 milliards de dettes conventionnées, 83,756 milliards de dettes non conventionnées et 3,916 milliards d'arriérés comptables. Il est à noter que l'émission régulière par les autorités tchadiennes de bons du Trésor sur le marché de la CEMAC au cours de l'année 2015, pour un montant total de 156 milliards de FCFA, a concouru à la hausse du stock de la dette intérieure.

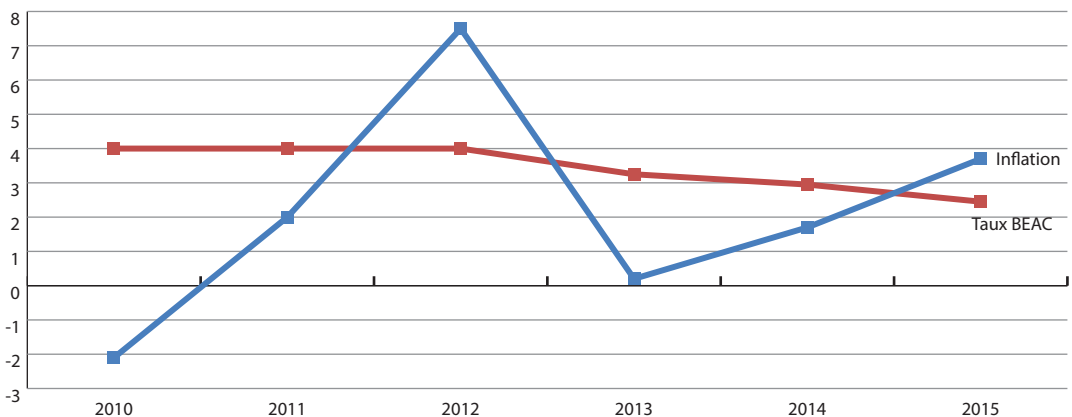
3.3 Inflation et politique monétaire

Le taux d'inflation s'est établi à 3,7 % en moyenne annuelle en 2015 contre 1,7 % en 2014, se hissant au-dessus de la norme communautaire de 3 %. Cette progression reflète principalement le regain des tensions inflationnistes à partir du mois d'avril et jusqu'à la fin de l'année 2015. La baisse de la production céréalière due à une faible pluviométrie dans certaines zones et les difficultés d'approvisionnement des marchés liées aux perturbations des échanges commerciaux avec les pays voisins, en particulier le Cameroun, le Nigeria et la Libye, ont eu pour conséquences la hausse des prix des produits alimentaires. Les principaux postes ayant contribué à cette évolution sont les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, les « boissons alcoolisées et tabac », la « santé », le « transport », les « articles d'habillement et chaussures », les « loisirs et cultures », l'« enseignement » et les « biens et services divers ».

Selon la Direction des études et de la prévision, le taux d'inflation baisserait pour se situer au niveau de la norme communautaire de 3 % en 2016, grâce à l'amélioration de l'offre en produits agricoles sur le marché des biens et services.

L'objectif de la politique monétaire de la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale menée par la Banque des États de l'Afrique centrale, dont le Tchad est membre, consiste à assurer la stabilité monétaire. Celui-ci vise un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix plafonnée à 3 % selon les critères de convergence. Au regard du comportement des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière à court terme, la Banque des États de l'Afrique centrale a décidé d'assouplir la politique monétaire de la zone ces dernières années en baissant son principal taux directeur, successivement de 50 points en juillet 2013, de 25 points en novembre 2013, puis de 30 points en juillet 2014 et de 50 points en juillet 2015, pour passer de 4 % à 2,45 % sur l'ensemble de la période. De même, le taux de prise en pension et le taux des avances au Trésor qui se situaient avant juillet 2013 à 5,75 % et 4,0

Figure 4: Taux d'inflation (en pourcentage)



Source : BEAC 2016

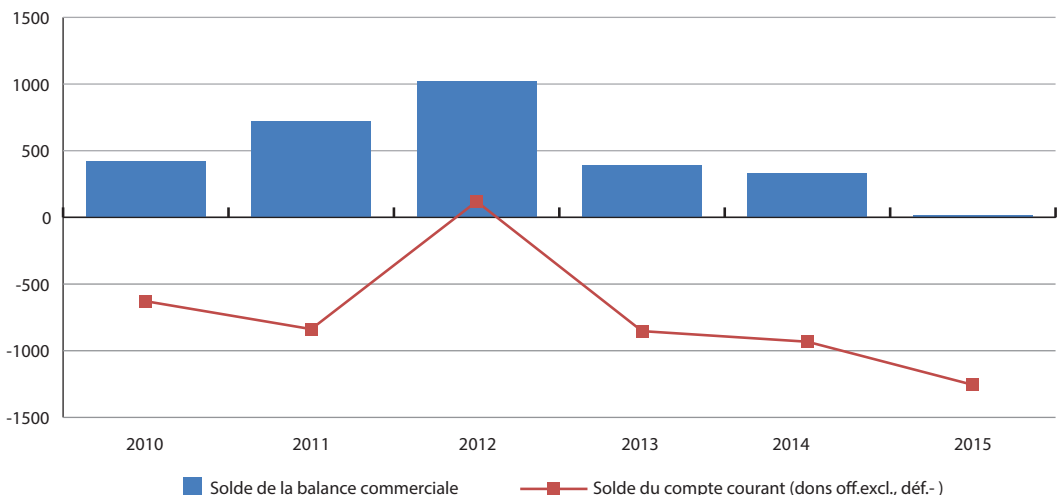
% respectivement, ont également subi plusieurs baisses successives dont la plus récente a eu lieu en juillet 2015, les ramenant respectivement à 4,20 % et 2,45 %. Au niveau des banques, le taux créditeur minimum des dépôts des clients est resté inchangé depuis la dernière baisse qui a eu lieu en juillet 2014 et se situe à 2,45 %. Dans ce contexte, les agrégats monétaires se sont caractérisés en décembre 2015 par : i) le repli de la masse monétaire de 6,3 % par rapport à son niveau de décembre 2014 ; ii) le reflux des avoirs extérieurs nets de 83,1 % ; iii) la progression du crédit intérieur de 44,8%, en relation avec l'accélération des créances nettes sur l'État de 319,2 % et l'augmentation des crédits à l'économie de 9,3 %. Au cours de sa réunion extraordinaire du 6 avril 2016, après analyse de l'évolution récente de la liquidité du système bancaire dans la CEMAC, le Comité de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale a décidé de baisser de 50 % les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques commerciales des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et donc à celles du Tchad.

3.4 Compte courant

Le déficit courant s'est creusé, passant de 932,5 milliards de FCFA (11,7 % du PIB) en 2014 à 1 255,8 milliards (16,9 % du PIB) en 2015 selon la BEAC.

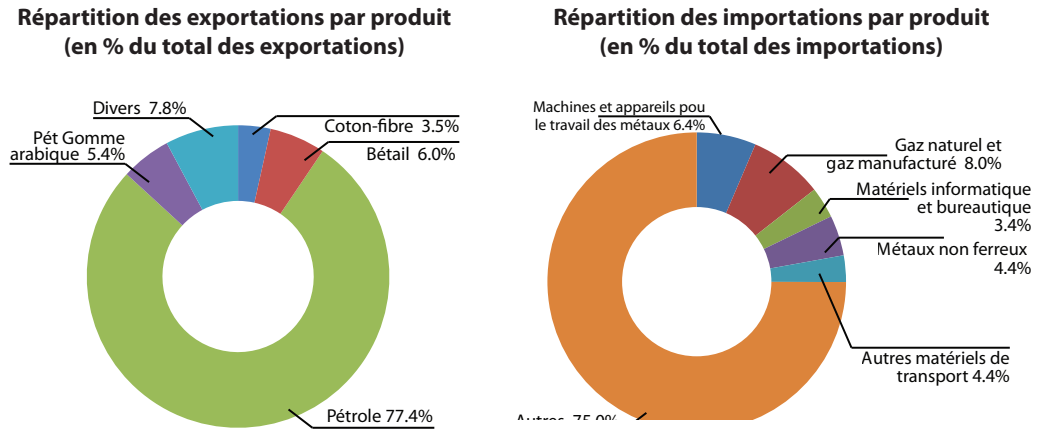
Ce déficit trouve son origine dans la dégradation de la balance commerciale associée à la chute de 14,5 % des exportations de biens et services, en particulier le pétrole ainsi que les produits agricoles et d'élevage, contre une hausse de 1,6 % des importations. Les ventes de pétrole brut ont baissé en liaison avec la contraction des prix internationaux de cette matière première. Les exportations des produits agricoles et de l'élevage ont, quant à elles, été affectées par l'insécurité aux frontières. Les troubles sécuritaires créés par le groupe Boko Haram dans la sous-région ont en effet perturbé les échanges commerciaux avec les pays

Figure 5: Solde du compte courant (2010-2015, en pourcentage du PIB)



Source : BEAC, 2016

Figure 6: Structure du commerce extérieur (2015)



Source : BEAC 2016, INSEED 2016 / AYB2016

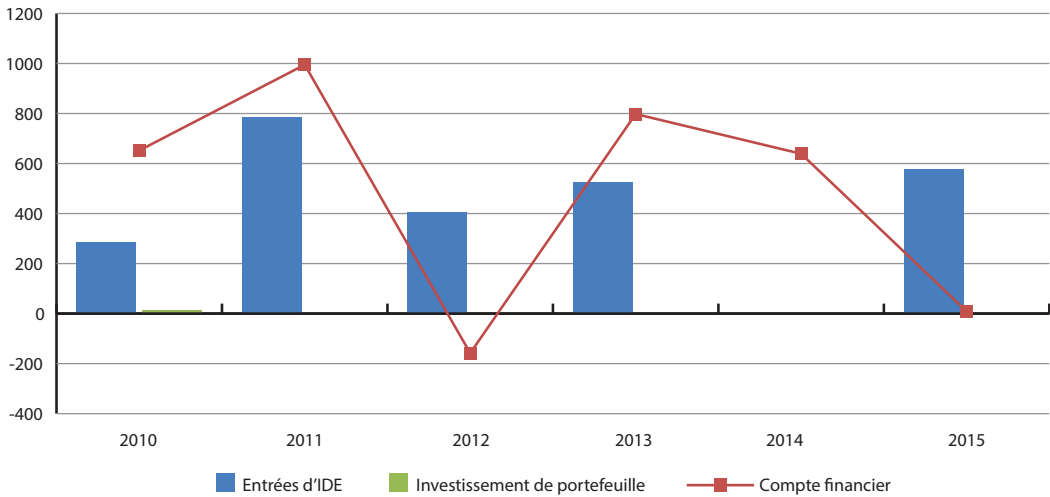
voisins notamment le Cameroun, le Niger et le Nigeria. La détérioration du compte courant se poursuivrait et il afficherait un déficit de 19 % du PIB en 2016.

Le Tchad est très vulnérable aux fluctuations des cours du pétrole dont la part dans les exportations totales est restée considérable bien qu'en léger recul (82,7% en 2013 contre 79,1 % en 2014 et 77,4 % en 2015). Le caractère permanent de cette prépondérance met en évidence les insuffisances de la transformation structurelle de l'économie. Ce d'autant que, hors pétrole, les exportations sont concentrées sur quelques secteurs tels que l'élevage, le coton et la gomme arabique dont les contributions respectives aux exportations totales sont évaluées à 6 %, 3,5 % et 5,4 % en 2015.

Pour limiter les effets des chocs extérieurs, il importera au Tchad de réduire, à terme, la part des produits de base dans les exportations au profit des produits manufacturés. La transformation plus poussée des matières premières permettra non seulement d'en tirer le maximum de profit en termes de valeur ajoutée, mais aussi d'engranger davantage de devises étrangères. À ce titre, il y a lieu de saluer la volonté exprimée par les autorités tchadiennes de donner la priorité à l'élevage et à l'agriculture, qui à leurs yeux, recèlent un potentiel considérable pour le développement d'entreprises agro-alimentaires.

3.5 Compte de capital, investissement direct étranger et flux d'aide au développement

Le solde excédentaire de la balance des capitaux s'est amélioré pour s'élever à 531 milliards de FCFA en 2015 contre 100 milliards en 2014, reflétant notamment le redressement des investissements directs étrangers dont les flux nets ont représenté 576 milliards de CFA en 2015, après avoir été quasi-nuls en 2014, année où l'État a acquis des parts de Chevron, le plus grand consortium pétrolier du pays.

Figure 7: Compte financier (2010-2015, en milliards de FCFA)

Source : BEAC 2016.

Même si les IDE se concentrent à l'heure actuelle dans les secteurs du pétrole et des infrastructures, il existe de réelles perspectives dans le secteur des services, au regard du regain d'intérêt des opérateurs étrangers pour les investissements dans les télécommunications et le secteur bancaire. La majorité des entreprises à capitaux étrangers et donc des IDE au Tchad sont d'origine française. Toutefois, de plus en plus d'investisseurs d'origine chinoise, canadienne, saoudienne et nigériane sont présents dans ce pays. Le Gouvernement tchadien a en effet pris un certain nombre de mesures pour créer un environnement favorable au développement du secteur privé et ainsi promouvoir l'investissement direct étranger dans le pays. Ces mesures visent principalement à simplifier les procédures administratives de création d'entreprises et l'allègement des charges financières, grâce à : i) la création de l'Agence nationale des investissements et des exportations (ANIE) ; la création d'un Guichet unique au sein de l'ANIE ; iii) la création d'un Centre de formalité des entreprises (CFE) ; iv) la consolidation des méthodes de bonne gouvernance ; v) la création d'un ministère spécialement dédié aux PME/PMI ; vi) la création du Forum de dialogue public-privé (FODEP) ; vii) la mise en place d'une charte nationale des investissements et ; viii) la signature de plusieurs conventions de partenariats stratégiques. À titre d'exemples, en mars 2014, l'Algérie et le Tchad ont signé un mémorandum d'entente relatif à la promotion du commerce extérieur et un accord de coopération entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Tchad. Par ailleurs, en juin 2014, deux protocoles de coopération ont été paraphés avec la Tunisie, le premier entre le Centre de promotion des exportations (CEPEX) et l'Agence tchadienne de l'investissement et de l'exportation, le deuxième établissant la création d'un Conseil des affaires entre l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) et la Chambre tchadienne du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des mines et de l'artisanat.

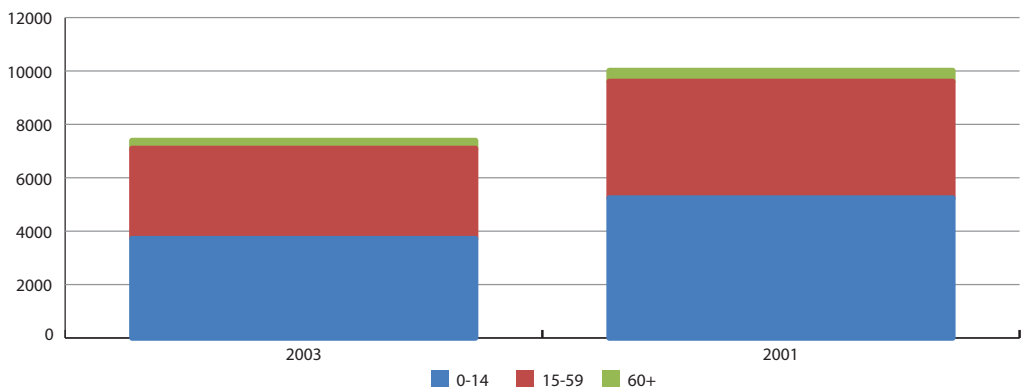
4

Développement social

4.1 Dynamique démographique

Selon les résultats de la troisième Enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT3), publiée en juin 2013, la population tchadienne en 2011 était estimée à 10 015 591 habitants et constituée à 51,5 % de femmes et 48,5 % d'hommes. Ces proportions étaient de 51,6 % de femmes et 48,4 % d'hommes en 2003 (ECOSIT2). La proportion de la population rurale est de 81,6 %. En milieu rural, les hommes sont moins nombreux que les femmes (rapport de masculinité de 93,1 hommes pour 100 femmes) tandis qu'en milieu urbain, on constate un relatif équilibre entre les sexes (99,8 hommes pour 100 femmes). La population tchadienne est jeune : 52,3 % des habitants ont moins de 15 ans et 43,6 % étaient âgés de 15 à 59 ans en 2011 (ECOSIT3). Cette prépondérance des jeunes dans la structure de la population est à relier au niveau élevé de l'indice synthétique de fécondité projeté par l'INSEED à 7 enfants par femme en 2016, faisant du Tchad l'un des deux pays ayant la plus forte fécondité au monde. Cette situation mérite une attention particulière car une maîtrise insuffisante de la fécondité limite les marges budgétaires qui résulteraient de l'élimination des dépenses de santé et d'éducation imputables à la baisse du nombre de naissances et de jeunes. En outre, l'augmentation induite du nombre de personnes à charge par actif réduit les possibilités d'épargne, d'investissement productif et d'investissement en capital humain nécessaires pour accompagner la transformation structurelle de l'économie.

Figure 8 : Répartition de la population par groupe d'âge (en milliers d'habitants)



Source : INSEED 2006, 2013.

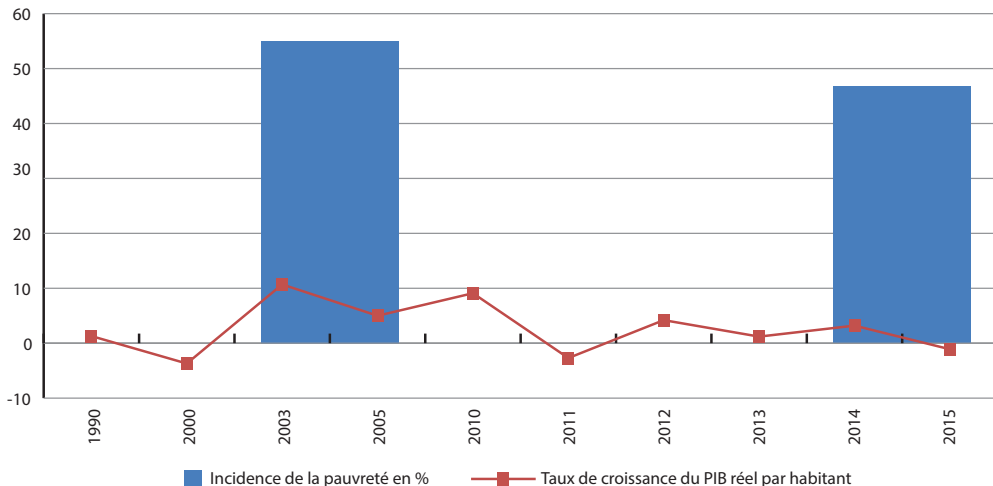
4.2 Pauvreté et emploi

Selon la troisième Enquête mentionnée plus haut, l'incidence de la pauvreté au Tchad se situait à 46,7 % en 2011. Ce taux de pauvreté bien qu'élevé est en deçà des 55 % enregistrés en 2003 (ECOSIT2). L'incidence de la pauvreté s'accroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains. En effet, ce taux, qui n'est que de 20,9 % en milieu urbain, s'accroît rapidement pour atteindre 52,5 % en milieu rural (ECOSIT3). Les ménages dirigés par les hommes sont plus exposés à la pauvreté que ceux dirigés par les femmes. En effet, l'incidence de la pauvreté est de 47,4 % pour les ménages dont le chef est un homme contre 42,6 % pour les ménages dirigés par une femme.

En ce qui concerne le marché de l'emploi au Tchad, la population en âge de travailler a considérablement augmenté entre 2003 et 2011 (INSEED/ECOSIT2&3). De 3 676 307 en 2003, elle a été évaluée en 2011 à 5 920 776 individus, soit un accroissement annuel moyen de 6,1 %. Ce taux d'accroissement, qui est nettement supérieur à celui de la population totale (3,4 %) calculé lors du dernier recensement de 2009, doit attirer l'attention sur l'ampleur du défi à relever en matière de création d'emploi et de formation professionnelle.

Le taux de chômage a enregistré une baisse significative entre 2003 et 2011. En effet, de 11,9 % en 2003 il a décliné pour s'établir à 5,7 % en 2011, soit un recul d'environ 6 points. Ce taux reste toutefois plus élevé chez les hommes (6,8 %) que chez les femmes (4,2 %), exception faite de N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4 % contre 8,1 % chez les hommes (ECOSIT3). Cette prévalence du chômage, qui est plus élevée chez les femmes que chez les hommes de la capitale, trouve son explication dans les difficultés que les femmes éprouvent à trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. Malgré leur niveau d'instruction, la plupart des femmes s'occupent des tâches ménagères diminuant ainsi le temps dont elles disposent pour chercher et occuper effectivement un emploi.

Figure 9: Taux de pauvreté et taux de croissance du PIB réel par habitant



Source : INSEED 2003, 2011 ; BEAC 2016

4.3 Santé

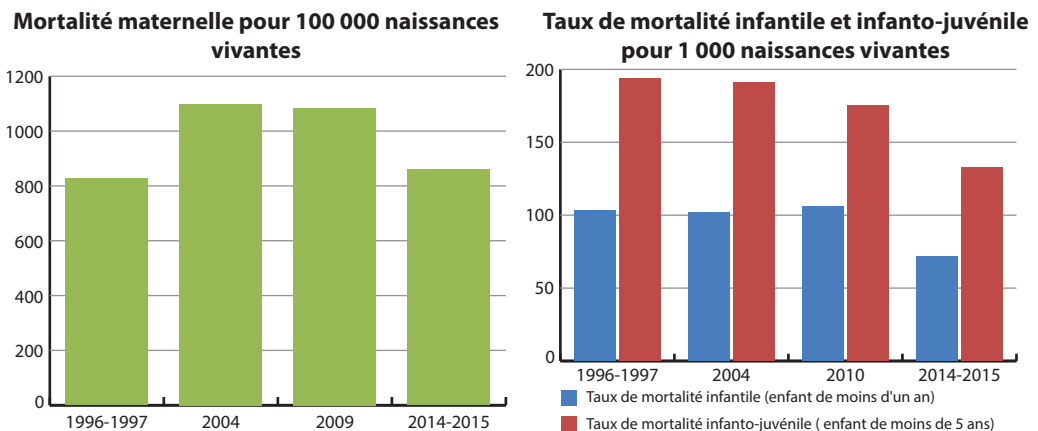
Selon les projections démographiques de l'INSEED, l'espérance de vie serait de 52,9 ans en 2015. L'espérance de vie à la naissance était de 52,4 ans en 2009 (RGPH2), en amélioration par rapport à 1993 où elle était de 50,3 ans ((RGPH1). L'espérance de vie des femmes (53,4 ans) était supérieure à celle des hommes, qui était de 51,6 ans en 2009.

En matière de réduction de la mortalité des enfants, des progrès ont été réalisés. Selon les données issues des enquêtes EDST 1996-1997, EDST 2004, MICS 2010 et EDS-MICS 2014-2015, la mortalité infanto-juvénile est passée de 194 ‰ en 1996-1997 à 133 ‰ en 2014-2015. On note particulièrement une baisse de la mortalité infanto-juvénile sur cette période résultant des mesures adoptées par le Gouvernement dans le secteur de la santé. Pour ce qui est du taux de mortalité infantile, il a connu une évolution irrégulière entre 1996-1997 et 2014-2015. De 103 ‰ en 1996-1997, il a légèrement baissé en 2004 pour atteindre 102 ‰ et a augmenté à 106 ‰ en 2010. En 2014-2015, la mortalité infantile a connu une tendance à la baisse significative et se situe à 72 ‰.

Pour ce qui est de la mortalité maternelle, elle a connu une hausse entre 1996-1997 et 2009 passant de 827 à 1 099 pour 100 000 naissances vivantes. Néanmoins elle enregistre une baisse significative en 2014-2015, se situant à 860 pour 100 000 naissances vivantes. Cette amélioration s'explique par l'augmentation des naissances supervisées par du personnel soignant qualifié.

En matière de lutte contre le VIH/sida, les données du MSP indiquent que le taux de prévalence du VIH/ sida chez les jeunes de 15-24 ans était de 4,9 % en 2011, de 3,4 % en 2012, de 3,3

Figure 10: Taux de mortalité maternelle et taux de mortalité infantile et infanto-juvénile (pour 1 000 naissances vivantes)



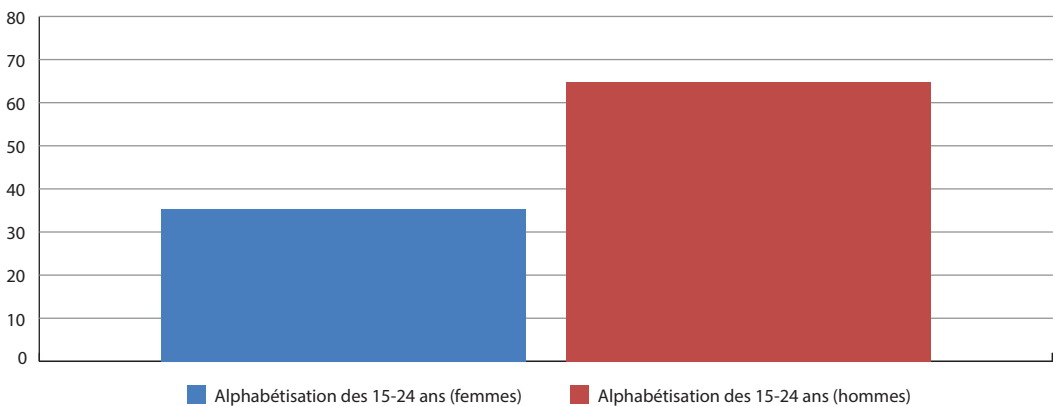
Source : INSEED 2015

% en 2013 et de 2,5 % en 2014. Ce taux est en baisse continue grâce aux campagnes de sensibilisation et aux efforts du Gouvernement visant à juguler ce fléau.

4.4 Éducation

Dans le secteur de l'éducation, le taux d'alphabétisation des populations de 15 à 24 ans au Tchad est estimé à 50,1 % selon les résultats de l'Enquête démographique et de santé et par grappes à indicateurs multiples (EDS-MICS 2014-2015). Ce chiffre cache des inégalités entre les hommes et les femmes. Ces dernières, dont le taux d'alphabétisation est de 35,3 %, sont plus touchées par l'illettrisme que les hommes (taux d'alphabétisation : 64,8 %).

Figure 11: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans



Source : INSEED 2015

4.5 Évaluation de l'égalité de genre au Tchad

L'état de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré en fonction de domaines clés indiqués dans le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Pour évaluer l'ampleur réelle de l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes et pour parvenir à mesurer l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes en Afrique, la CEA a mis au point un outil de suivi appelé, Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre des politiques et des programmes qui visent à mettre fin à la marginalisation des femmes.

Le calcul de la performance est basé sur les données de l'Indice de la condition de la femme. Cet Indice est une composante de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la performance est calculée comme une moyenne arithmétique non pondérée, en prenant le ratio femmes/hommes des valeurs

de l'indicateur, le multipliant par 10 et en arrondissant le résultat au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le degré d'inégalité le plus élevé, une note de 5 montre une parité moyenne, tandis qu'une note de 10 représente une parité parfaite. Un niveau de parité supérieure à 10 représente des situations où les femmes surclassent les hommes, quel que soit le niveau de développement de la zone en cours d'évaluation.

Les données concernant le Tchad révèlent que l'égalité est observée entre les taux de survie des filles et des garçons de moins de 5 ans. L'espérance de vie à la naissance des femmes (53,4 ans) est supérieure de près de 2 ans à celle des hommes.

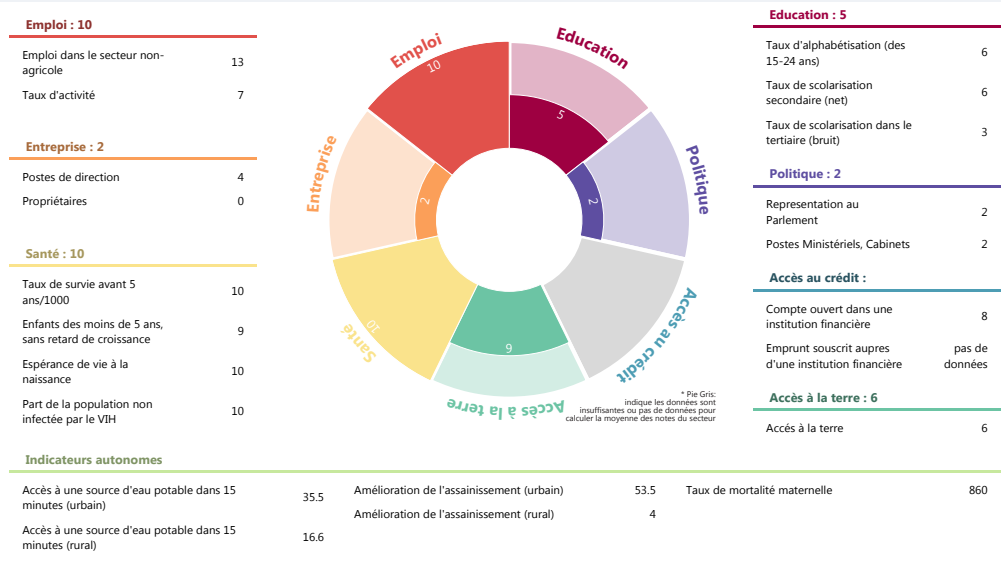
Les données utilisées pour calculer la performance sont tirées des plus récentes sources de données nationales disponibles. Ces sources sont diverses : RGE 2014, EDS-MICS 2014-2015, MICS 2010, ECOISIT3 2011, RGPH 2009, rapport de Beijing +20 et décret N° 216 du 17 février portant nomination des membres du Gouvernement tchadien.

Encadré 3: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Tchad

L'inégalité hommes-femmes est observée chez les cadres supérieurs et les propriétaires d'entreprises. Bien que 97 % des entreprises soient détenues par les hommes contre 3 % pour les femmes, 27,9 % des postes de cadres supérieurs sont occupés par des femmes contre 72,1 % pour les hommes. Dans le même temps, le taux de participation de la population active est plus élevé chez les hommes (74,6 %) que chez les femmes (48,5 %).

Au Tchad, les femmes ont une faible représentation au parlement ; elles sont seulement 28 sur un total de 188 députés soit 14,9 %. De même, seuls 17,4 % des postes ministériels sont occupés par des femmes.

En ce qui concerne l'accès au crédit auprès des institutions financières, il touche 23 % des femmes contre 29,8 % pour les hommes. En outre, 37,6 % des femmes ont accès à la terre contre 59,6 % des hommes.



Source : Commission de l'Union africaine et CEA, 2015.

Principaux défis

L'analyse de la situation socioéconomique récente du Tchad révèle que ce pays est extrêmement vulnérable aux fluctuations des cours internationaux des matières premières, compte tenu du poids important du secteur primaire dans l'économie (41,5 % en 2015). Afin d'améliorer la résilience aux chocs externes, les autorités ont entrepris de promouvoir la diversification de l'économie dans le cadre d'une stratégie de développement ambitieuse pour la période 2016-2030 intitulée « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Selon le Ministère de l'économie, de la planification et du développement (2016), cette stratégie vise non seulement la consolidation des acquis par l'accélération des réformes conjoncturelles et structurelles, mais aussi une croissance forte et durable pour un développement économique et social harmonieux. Plusieurs défis ont été pris en compte dans la formulation des orientations politiques et stratégiques afin de réaliser la Vision 2030, notamment : i) consolider le processus démocratique, renforcer davantage l'unité nationale et valoriser les us et coutumes ; ii) maîtriser la croissance démographique et en assurer la transition ; iii) accélérer l'atteinte du niveau d'un pays à revenu intermédiaire et devenir un pays émergent à l'horizon 2030 ; iv) diversifier et promouvoir une croissance économique compétitive et saine ; v) mettre en place des infrastructures d'appui à la production ; vi) relever le niveau d'alphabétisation et former des cadres compétents et compétitifs. L'option a été choisie de décliner cette stratégie en plans quinquennaux. Aussi, le plan quinquennal 2016-2020 est-il venu en remplacement du plan national de développement 2013-2015.

L'élevage figure en bonne place parmi les secteurs jugés porteurs de transformation structurelle de l'économie tchadienne. L'industrialisation du secteur est aujourd'hui une des priorités du département chargé de l'élevage. Cette orientation paraît judicieuse compte tenu des possibilités d'exportation offertes par la demande croissante de viande des pays de la sous-région, de l'Afrique ainsi que du Proche et du Moyen Orient. Fort de ce constat, il importe : i) de faire un état des lieux de la valorisation des produits de l'élevage au Tchad ; ii) d'apprécier la pertinence des politiques et stratégies menées ou envisagées pour atteindre les objectifs fixés ; iv) d'identifier les principaux défis à relever pour parvenir à mieux valoriser les produits dérivés.

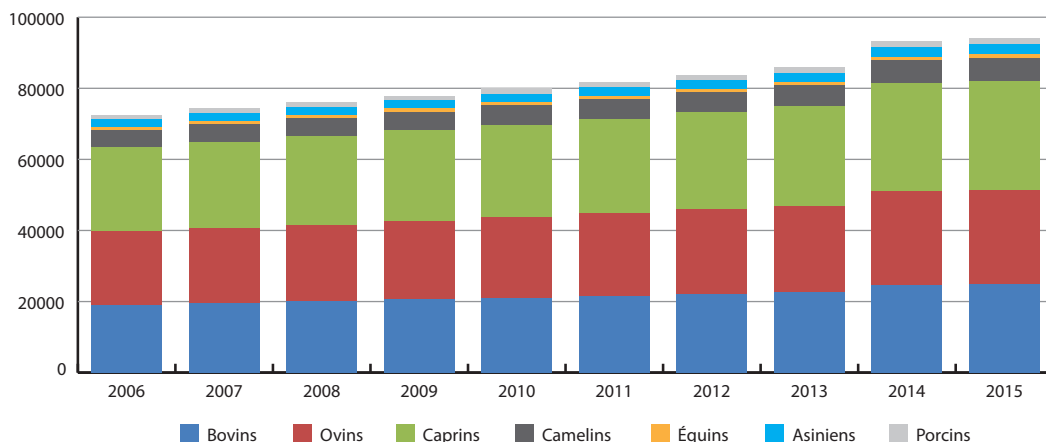
5.1 État des lieux de l'élevage

Les données de la BEAC indiquent que la valeur ajoutée du secteur de l'élevage s'est accrue de 382,2 milliards de FCFA en 2006 à 467,7 milliards en 2015. Comme indiqué dans le graphique qui suit, cette amélioration est à mettre en relation avec l'accroissement de 30 % du cheptel sur la même période, quelle que soit l'espèce.

Le recensement du bétail du Tchad, effectué de janvier 2013 au premier trimestre 2015, a révélé l'existence d'un cheptel considérable constitué, en nombre de têtes, de 24,8 millions de bovins, 26,5 millions d'ovins, 30,8 millions de têtes de caprins, 6,4 millions de camélins, 1,1 millions d'équins, 2,8 millions d'asiniens et 1,7 millions de porcins. Toutes ces espèces offrent à des degrés divers de réelles possibilités de diversification compte tenu de la variété de leurs produits et services dérivés. La filière bovine, par exemple, génère du lait, du bétail sur pieds, de la viande, des cuirs, des peaux, du fumier et de la traction animale. Le lait à son tour peut être transformé en lait entier fermenté, en lait fermenté écrémé, beurre liquide et fromage. Ceci démontre que dans le cadre de leurs activités, les unités de transformation du secteur de l'élevage peuvent apporter de la valeur ajoutée, notamment par la transformation des produits destinés aux secteurs de l'alimentation et de l'artisanat.

Dans le cas particulier du Tchad, les produits dérivés issus du secteur de l'élevage présentent une valeur ajoutée faible car ils résultent le plus souvent d'une transformation de premier niveau. Cela ne permet pas de les écouler sur les marchés mondiaux qui sont assez exigeants en matière de normes et procédures de qualité. Ces produits alimentent plusieurs filières limitées au marché local et aux pays voisins. C'est ainsi qu'une filière d'exportation des bovins sur pieds alimente essentiellement le Nigeria, des filières de lait et de produits laitiers ainsi que de viande alimentent les marchés locaux, tandis que des réseaux de collecte et de transformation des cuirs et peaux permettent l'exportation de produits bruts vers le Nigeria,

Figure 12: Évolution du cheptel au Tchad de 2006 à 2015



Source : BEAC 2016

le Soudan, le Cameroun et parfois l'Europe. La majorité des produits dérivés exportés le sont à l'état quasi brut, alors que leur transformation aurait permis des gains de valeur ajoutée.

La valorisation des potentialités du secteur de l'élevage tchadien est limitée par la mauvaise qualité des infrastructures, l'insuffisance des capacités de stockage et la faible capacité de production des opérateurs du secteur privé intervenant dans l'industrie de la viande, des produits laitiers ainsi que des cuirs et peaux. Dans le domaine de la viande par exemple, seuls existent quelques boucheries privées et des maisons d'alimentation. Les structures de transformation sont constituées d'abattoirs frigorifiques basés à N'Djamena et à Sarh, d'abattoirs séchoirs de brousse et des aires d'abattage. À côté des viandes fraîches, il y a des viandes grillées ou séchées, à l'ancienne dans de petits ateliers. Au sujet du lait, seuls une vingtaine de mini-laiteries éparpillées sur l'ensemble du territoire et en grande partie dans la ville de N'Djamena le transforment en fromages et yaourts notamment. L'essentiel de la production et de la transformation est artisanale. S'agissant des cuirs et peaux, 30 % seraient inutilisables selon le Projet d'appui au système d'élevage pastoral (PASEP) car les techniques de conservation et de tannage sont traditionnelles et peu performantes. Elles ne répondent pas aux normes techniques et contribuent à la mauvaise qualité des cuirs et peaux. Il n'existe pas de structure de traitement et de transformation moderne avant leur exportation vers l'étranger, ce qui prive l'ensemble de la filière d'une source de revenus importante.

Au total, les activités de traitement, de transformation et de conditionnement des produits sont encore peu développées au Tchad.

5.2 Les politiques de mise en valeur de l'élevage

En 2008, le Ministère de l'élevage et des ressources animales souligne, dans le plan national de développement de l'élevage (2009-2016) plusieurs raisons expliquant la faible valorisation des produits de l'élevage, parmi lesquelles : i) le volume irrégulier de certaines productions animales ; ii) les coûts élevés des équipements et de l'énergie ; iii) la concurrence des produits d'importation et ; iv) l'absence de facilités de crédit. La question qui se pose est donc de savoir dans quelle mesure les stratégies adoptées par les autorités tchadiennes ont pris en compte ces insuffisances.

L'examen du plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2009-2016 et du plan d'action prioritaire 2016-2019 révèle que plusieurs dispositions ont été prises pour accroître le niveau de transformation et ainsi améliorer la contribution du secteur de l'élevage au PIB, laquelle a pourtant reculé à 6,4 % en 2015 contre 9,6 % en 2006.

Le PNDE a été validé par le Ministère du développement pastoral et des productions animales (MDPPA) en juin 2008. L'objectif visé était d'accroître la contribution du secteur de l'élevage à la croissance de l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre l'insécurité alimentaire. De manière spécifique, il s'agissait : i) de développer la

commercialisation et les exportations des produits par l'adoption de nouvelles techniques de transformation et de conservation ; ii) d'assurer au secteur de l'élevage un financement substantiel et régulier pour permettre sa promotion ; iii) de renforcer les capacités des services techniques et des professionnels du secteur de l'élevage.

Pour atteindre ces objectifs, un programme de développement des systèmes de production visant à améliorer la productivité de l'élevage a été élaboré, en mettant l'accent sur une meilleure gestion des ressources pastorales et sur le développement des filières. Il comporte un sous-programme destiné au développement des filières et visant à augmenter la production animale à travers l'amélioration de la productivité des espèces et le perfectionnement des pratiques pastorales d'une part, et l'augmentation des revenus des éleveurs par un système de commercialisation et de transformation plus efficace, d'autre part. Spécifiquement, il s'agissait notamment : i) d'améliorer la qualité des cuirs et peaux en appuyant la création d'un centre de formation en métier du cuir ; ii) d'améliorer les conditions de commercialisation de produits et sous-produits de l'élevage ; iii) de conquérir les marchés de la zone CEMAC, des pays africains côtiers et ceux du Golfe arabo-persique.

La stratégie de mise en œuvre s'appuyait entre autres sur la transformation des produits et sous-produits de l'élevage. À ce titre, l'idée était d'aider les opérateurs à disposer d'unités de transformation modernes, à se professionnaliser grâce à l'encadrement et à la formation, et à accéder aux crédits. Il était notamment prévu : i) la création d'une « vitrine » ou d'un centre du cuir et d'une tannerie pour faciliter le développement de cette filière ; ii) l'amélioration des capacités théoriques de traitement des unités artisanales de lait ; iii) l'application de l'hygiène et du respect des procédés de transformation ; iv) la multiplication des unités de transformation pour étoffer la gamme de produits laitiers transformés. Parmi les résultats attendus figuraient : i) la construction de quatre abattoirs avec unité de traitement du cuir ; ii) la construction de dix unités de transformation laitière ; iii) la réalisation de dix sessions de formation de groupements féminins en techniques de séchage de viande ; iv) la création d'un centre de transformation de cuirs et peaux et ; v) la création de cinquante-huit unités laitières.

En plus des actions envisagées par le PNDE, qui est arrivé à échéance en 2016, un appui à l'amélioration de la distribution des produits et sous-produits de l'élevage a été prévu dans le cadre du plan d'actions prioritaires 2016-2020. D'une durée de quatre ans, ce projet vise notamment à promouvoir l'émergence des secteurs de l'industrie de la transformation et du conditionnement de la viande, à renforcer les capacités opérationnelles du secteur artisanal de la boucherie/charcuterie et à améliorer durablement la disponibilité et la qualité des sous-produits d'élevage tels que les cuirs et peaux.

5.3 Principaux défis à relever pour une meilleure valorisation de l'élevage

En phase avec le PNDE, le Gouvernement tchadien a fait le choix de moderniser le secteur de l'élevage par la construction d'abattoirs frigorifiques modernes. L'industrialisation a donc été amorcée par la construction de complexes industriels de première génération tels que les abattoirs dans les villes de Moundou, Abéché, Ati et Amdjarass. Des actions de valorisation du secteur de l'élevage ont également été menées avec le soutien des partenaires techniques et financiers. C'est ainsi que l'Union européenne a apporté son concours dans le cadre du Projet d'appui à la filière bovine (PAFIB). Ce projet, mené de 2009 à 2013, visait l'augmentation durable de la valeur et des volumes des produits issus de la filière, tant au niveau du bétail vendu sur pieds que sur celui des produits de transformation que sont la viande, la peau et le cuir. À son terme, quatre tanneries et cinq aires d'abattage du bétail ont été réalisées tandis que les capacités des acteurs professionnels en techniques d'abattage et de tannage ont été renforcées.

En outre, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a apporté son concours financier pour la construction du complexe industriel moderne d'exploitation de ruminants de Djarmaya et d'un complexe industriel laitier. Le Tchad a également lancé en septembre 2015 un projet d'appui aux chaînes de valeur de l'élevage avec le soutien financier de la Banque mondiale. Il est mis en œuvre pour améliorer l'immatriculation des entreprises et le commerce transfrontalier, la formation des chaînes de valeur de la viande et du lait, la satisfaction des marchés intérieurs par le secteur privé et la compétitivité de ce dernier sur les marchés régionaux ou internationaux. Financé à hauteur de dix millions de dollars, il vise six cents petites et moyennes entreprises à N'Djamena et ses environs.

Enfin, grâce au soutien de l'Italie et du Cadre intégré renforcé (CIR)³, une chaîne de production de chaussures a été inaugurée en juin 2014 à l'unité de formation du Centre artisanal de N'Djamena⁴. Ce projet a permis l'installation et la mise en service d'une chaîne de production complète, entièrement mécanisée et standardisée de chaussures et sandales pour hommes, femmes et enfants. À ce jour, des machines électriques et des machines à commande manuelle ont été installées. Ce projet relie tous les acteurs le long de la chaîne de valeur du cuir, en fournissant des matières premières pour le processus de fabrication des chaussures et en y intégrant le secteur des cuirs et peaux. Plus de 80 professionnels des associations d'éleveurs, de bouchers et de tanneurs du Tchad, en amont du processus de production, en bénéficient. Ce programme a également permis aux bouchers de l'abattoir de Farcha de recevoir une formation aux techniques de dépouillement ainsi que du matériel leur permettant de garantir la qualité de la viande tout en préservant les cuirs.

³ Le Cadre intégré renforcé (CIR) est un programme multidonateurs qui aide les PMA à jouer un rôle plus actif dans le système commercial mondial et à surmonter les obstacles au commerce du côté de l'offre.

⁴ CIR (2015), Tchad: Mobiliser l'appui au commerce pour monter dans la chaîne de valeur du cuir. <http://www.enhancedif.org/fr/publication/2015-04/tchad-mobiliser-lappui-au-commerce-pour-monter-dans-la-chaine-de-valeur-du-cuir>.

L'amélioration des systèmes de production de l'élevage et la mise en valeur des produits dérivés ont donc été au centre des préoccupations nationales si l'on s'en tient à ces réalisations. Ces efforts conjugués sont certes louables, mais ils n'auront pas permis de créer les conditions de la transformation structurelle au Tchad, par l'accroissement de la contribution du secteur de l'élevage au PIB, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Pour obtenir le maximum de valeur ajoutée et permettre l'accès des produits dérivés aux marchés national et international, il serait souhaitable, toutes choses égales par ailleurs, qu'au-delà des abattoirs modernes et des tanneries, le Tchad dispose de puissantes industries de transformation permettant non seulement la production de viande en conserves mais aussi la fabrication de chaussures, de sacs et de gants en cuir. L'Éthiopie, qui vient de se doter d'un plan directeur pour l'élevage et dispose d'une grosse industrie du cuir alimentant la production de paires de chaussures, peut servir d'exemple dans le domaine.

Au-delà de la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du PNDE après l'échéance de 2016, le Tchad devra relever deux défis majeurs pour parvenir à élever le niveau de transformation dans le secteur de l'élevage et ainsi accélérer le processus de transformation structurelle de son économie. Un premier défi sera celui du développement des infrastructures et des équipements de transformation des produits d'élevage. L'objectif visé est d'accroître la valeur ajoutée des produits du sous-secteur d'élevage à travers un accroissement significatif des investissements pour développer la commercialisation intérieure et l'exportation de ces produits. Les actions doivent porter sur : i) la création et/ou modernisation des infrastructures d'abattage ; ii) la création des unités de transformation des sous-produits d'abattage ; iii) l'amélioration des équipements de collecte et de conservation du lait local ; iv) la création et l'équipement des marchés à bétail et autres produits d'élevage.

L'autre défi pour accroître de manière considérable la productivité dans le secteur de l'élevage est celui du renforcement des capacités des acteurs. Il y a en effet nécessité comme l'indique l'OCDE (2011), de réorganiser ce secteur en le professionnalisant grâce au renforcement des capacités des acteurs, notamment ceux de la filière cuir, avant d'envisager une stratégie sectorielle pour la promotion des exportations. L'objectif visé est d'avoir des acteurs professionnels disposant des ressources humaines et matérielles leur permettant d'entreprendre de manière efficiente les activités de transformation des produits du sous-secteur élevage, notamment d'accroître la productivité et d'améliorer la qualité des produits en cuir sur le marché. Les actions envisagées doivent porter sur : i) la formation des opérateurs économiques en techniques de commercialisation et d'exportation des produits d'élevage ; iii) la formation des opérateurs économiques pour l'amélioration de la qualité des produits ; iv) la formation des acteurs en planification, suivi et évaluation de leurs activités ; v) la mise en place d'un fonds de garantie et d'une ligne de crédit pour le financement des activités de transformation.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales concernant les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : le vert indique une « bonne » source de données, le jaune une source « satisfaisante » et le rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a elle aussi été évaluée; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évaluées la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

Commentaires : L'on constate que la plupart des données utilisées, quoique approuvées par les autorités nationales, proviennent de la Banque des États de l'Afrique centrale. L'accès à des statistiques officielles de source strictement nationale constitue un défi à relever pour tous les acteurs : grand public, opérateurs économiques, société civile. Cette situation limite aussi bien la qualité du débat public que l'exposition du pays aux potentiels investisseurs.

Démographie	Valeur	Évaluation
Population (en millions)	10,0 (2011)	1
Enfants (0-14 ans, en pourcentage)	52,3 (2011)	1
Adultes (15-59 ans, en pourcentage)	43,6 (2011)	1
Personnes âgées (plus de 60 ans, en pourcentage)	4,1 (2011)	1
Taux de croissance annuel moyen	-	1
Population urbaine (en pourcentage)	18,4 (2011)	1
Espérance de vie à la naissance	52,9 (2015)	1

Performance macroéconomique et sectorielle	Valeur	Évaluation
PIB courant (en milliards de francs CFA)	7274,7 (2015)	2
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	2,5 (2015)	2
Taux d'inflation annuelle (en pourcentage)	3,7 (2015)	3

Tendances économiques et indicateurs de performance	Valeur	Évaluation
Exportations biens et services - Total (en milliards de francs CFA)	1770,6 (2015)	2
Importations biens et services - Total (en milliards de francs CFA)	3169,3 (2015)	2
Formation brute de capital fixe (en pourcentage de PIB)	23,5 (2015)	2
Flux entrants d'Investissements direct étranger (en milliards de francs CFA)	576 (2015)	2

Éducation et emploi	Valeur	Évaluation
Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (en pourcentage)	50,1 (2014-15)	4
Incidence pauvreté (en pourcentage)	46,7 (2011)	1
Taux de chômage (en pourcentage)	5,7 (2011)	1

Santé	Valeur	Évaluation
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	133 (2014/15)	4
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	72 (2014/15)	4
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000)	860 (2014/15)	4
Taux de prévalence du VIH/sida chez les 15-24 ans (en pourcentage)	2,5 (2014)	4

Codes des sources des données

1. Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques
2. Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale
3. Direction des Études et de la Prévision/ Ministère des Finances et du Budget
4. 5.EDS-MICS 2014-2015

Bibliographie

Commission de l'Union africaine et CEA (2015), Le Genre en Afrique – Fiche d'évaluation.
http://www.au.int/en/sites/default/files/documents/31260-doc-2015_auc_african_gender_scorecard_fr.pdf

BAD, CUA, CEA (2016), Annuaire statistique pour l'Afrique, 2016.

BEAC (2016), Cadrage macroéconomique du Tchad, octobre 2016.

Boto Isolina, La Peccerella Camilla (2012), Le rôle de l'élevage pour les pays ACP : défis et opportunités à venir. Ressources sur le rôle de l'élevage pour les pays ACP, septembre 2012.

CIR (2015), Tchad: Mobiliser l'appui au commerce pour monter dans la chaîne de valeur du cuir.
<http://www.enhancedif.org/fr/publication/2015-04/tchad-mobiliser-lappui-au-commerce-pour-monter-dans-la-chaine-de-valeur-du-cuir>.

Direction des études et de la prévision, Ministère des finances et du budget du Tchad (2016a), note synthétique du cadrage macroéconomique et budgétaire 2016-2019, février 2016.

____ (2016b), Rapport national de surveillance multilatérale pour 2015 et perspectives 2016-2019, février 2016.

____ (2016c), note synthétique du cadrage macroéconomique et budgétaire 2016-2019, février 2016.

____ (2016d), Rapport technique du cadrage macroéconomique et budgétaire 2016-2019, septembre 2016.

CEA (2015), Approaches to evaluating forecast performance: Technical review – Août 2015, Addis-Abeba.

FMI (2016), Tchad, Consultations de 2016 au titre de l'article IV, Rapport No 16/274, août 2016.

____ (2006), Deuxième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT2)
http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/rapport_final_ecosit2.pdf.

____ (2013), Troisième enquête sur la consommation et le secteur informel au Tchad (ECOSIT3)
<http://www.inseedtchad.com/?Rapport-final-ECOSIT3&lang=fr>.

_____ (2014a), Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (rgph2, 2009), analyse thématique des résultats définitifs : mortalité, juillet 2014 <http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/mortalite-juillet-2014.pdf>.

_____ (2014b), Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (rgph2, 2009), projections démographiques 2009-2050 Tome 1 : Niveau national http://www.inseedtchad.com/IMG/pdf/projections_demographiques_nationales.pdf.

_____ (2014c), Projections démographiques du Tchad de 2009 à 2050, 2014.

_____ (2015a), Note trimestrielle de conjoncture, troisième trimestre 2015.

_____ (2015b), Note trimestrielle de conjoncture, quatrième trimestre 2015.

_____ (2016a), Bulletin trimestriel de conjoncture, mai 2016.

_____ (2016b), Note trimestrielle de conjoncture, deuxième trimestre 2016.

INSEED, Ministère de la santé publique (MSP) et ICF International, 2014-2015 (2015), Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PBAAE643.pdf.

Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (2013), Projet d'appui à la filière bovine - Viande (PAFIB) - Pasteurs, khalifa, damin, commerçants, convoyeurs, bouchers et tanneurs : renforcer les capacités des acteurs de la filière bovine au Tchad.

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Tchad (2004), Politique nationale de développement de l'élevage, cadre d'orientation politique, janvier 2004.

Ministère de l'économie, de la planification et du développement (2016), les orientations politiques et stratégiques de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ».

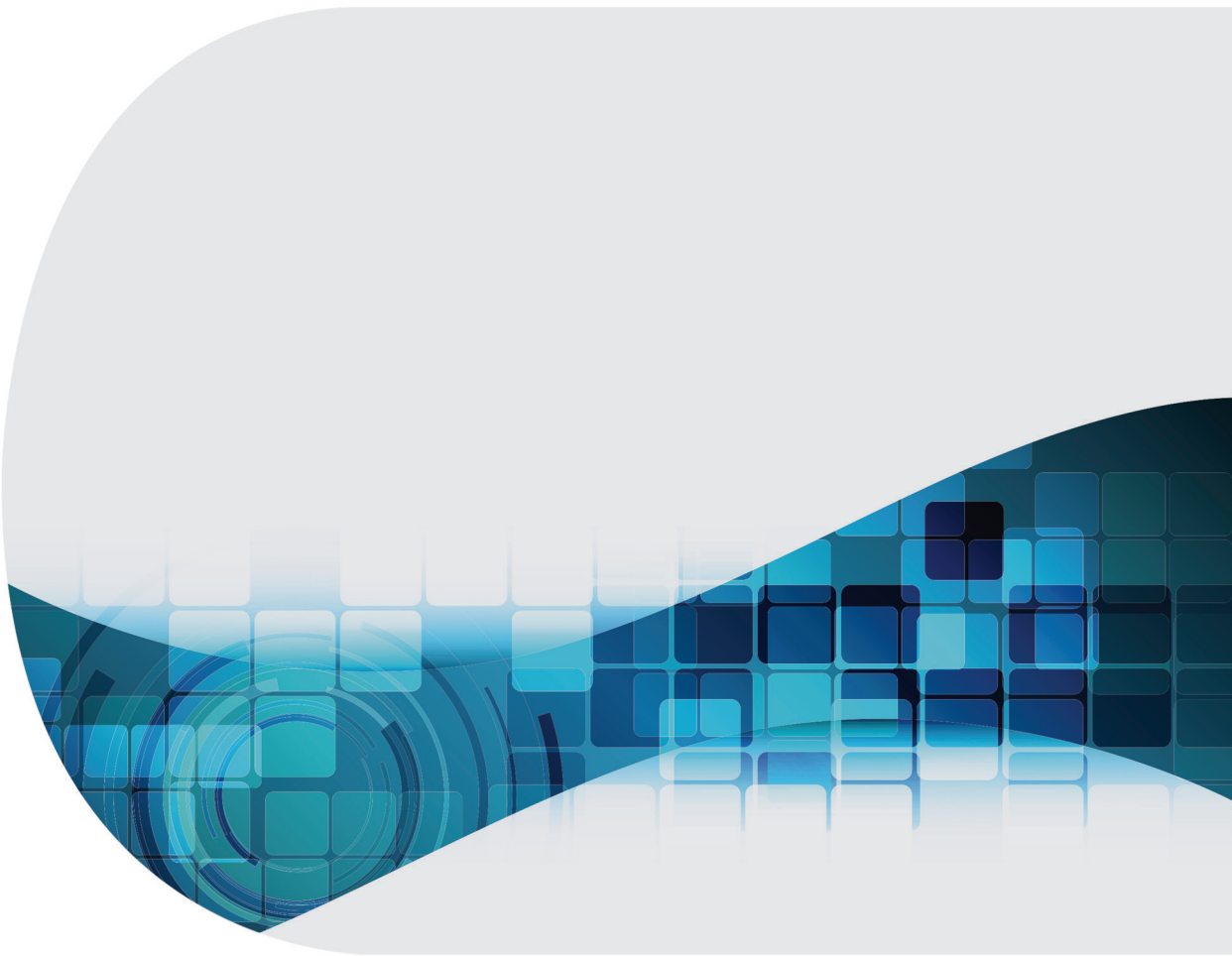
Ministère de l'élevage et des ressources animales du Tchad (2008), Plan national de développement de l'élevage (2009-2016), juin 2008.

Ministère du plan et de la coopération internationale (2015), Rapport de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 2015, Secrétariat général, Direction générale du plan et des études. Édition 2015.

OCDE (2011), Redynamisation du secteur cuir au Tchad : appui à la filière cuir <https://www.oecd.org/aidfortrade/48289838.pdf>.

Steinfeld H., Wassenaar T. & Jutzi S. (2006), Livestock production systems in developing countries: Status, drivers, trends, *Rev. sci. tech. Off. int. Epiz.*, 2006, 25 (2), 505-516.

CNUCED (2016), Rapport sur l'investissement dans le monde 2016. Nationalité des investisseurs : enjeux et politiques.



UNECA.ORG

Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, certifié ISO 14001:2004. Imprimé sur du papier sans chlore.

ISBN 978-9994-68-90-4

